

# NOTICE DESCRIPTIVE SUR LES MESURES AFIN D'ASSURER LA SECURITE DES SECOURS ET DE FACILITER LEURS INTERVENTIONS

PARC PHOTOVOLTAÏQUE EDF ENR POLYREY - BANEUIL

## Préambule

- L'exploitation fournira les coordonnées des responsables d'astreintes affectés au site de BANEUIL, ils seront joignables 24 h sur 24 h.

## **1. Affichage de sécurité**

Un plan inaltérable validé par le SDIS-24 sera affiché sur le mur support du portail coulissant au droit de l'entrée principale du parc.

Ce document comportera :

- Le plan de cheminement coté situé à plus de 5 m des équipements où il est impossible de supprimer le flux électrique.
- Le plan d'implantation de la réserve incendie artificielle et de l'aire de mise en aspiration.
- Le plan de repérage des câbles DC non enfouis, rampants ou aériens.
- L'identification inaltérable des organes principaux (coffrets AC, DC, onduleurs, transformateurs, coupures associées).
- Le repérage des organes principaux et de leurs arrêts d'urgence.
- Les procédures d'intervention.

## **2. Accessibilité des secours**

### **a) - Voie d'accès principale**

L'accessibilité au site depuis la voie publique se fera à partir d'une voie de type voie engin carrossable pour un poids lourd de 19 tonnes, avec une bande de roulement de 4,50 m comportant une pente de 2% pour l'évacuation des EP et un accotement de 1 m de chaque côté.

### **b) - Dispositif d'ouverture du portail**

Le portail de type coulissant non motorisé autoportant sera décondamnable par une clé multifonctions DESCHAMPS référence POK 02438 dans boîte à clefs.

### **c) - Accès secondaire**

Le portail principal sera doublé par un portillon d'accès piéton de 1,20 m de largeur ouvrant avec la même clef. La clôture sera réalisée en panneaux de clôture rigide (2500 x 2030) en fils métalliques soudés, fixés sur des poteaux métalliques au pas de 2500 mm par vissage.

Chaque panneau de clôture sera donc facilement déposable par dévissage ce qui ne nécessitera pas la réalisation d'un portail secondaire et permettra aux services de sécurité d'accéder où ils veulent.

La clôture existante en façade Est est réalisée en grillage sur des poteaux béton avec bavolet et fil barbelé. Elle est d'une hauteur de 2 m mais non rabattable. Nous l'avons prévue refaite à l'identique des 3 autres façades mais ce point est à négocier avec la société Polyrey.

### **3. Accessibilité des secours**

Pour la défense incendie, il sera réalisé en partie Nord du site une réserve artificielle, de 120 m<sup>3</sup>, associée à une aire d'aspiration, de 32 m<sup>2</sup>, comportant les prises d'eau directe.

### **4. Moyens d'extinction spécifiques au risque électrique**

Un extincteur sur roue adapté au risque sera installé près du local technique et du portillon piéton.

### **5. Ilotage**

La configuration du projet ne comprend qu'un lot de 39 820 m<sup>2</sup>, qui correspond à la part du feu sinistrable en cas d'incendie. En conséquence l'ilot n'est pas recoupé par une piste de séparation.

### **6. Abords du site**

Le site sera aménagé dans sa périphérie pour une parfaite intégration au moyen de végétaux non résineux ne permettant donc pas de propager un éventuel incendie.